REGARDS I 15

sur l'emploi culturel au Luxembourg

Auteurs: Virginie Blaess, Thomas Scheifer
Publication périodique | **Juin 2016**

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

Le pourcentage de personnes ayant un emploi culturel dans l'UE varie de 1% à 5.8%. C'est aux Pays-Bas (3.9%), en Suède (4.1%), en Islande (4.7%) et au Luxembourg (5.8%) que l'emploi culturel est le plus élevé. Nous estimons que l'emploi culturel au Luxembourg occupe environ 8 500 résidents. Au Luxembourg, les hommes sont plus nombreux dans l'emploi culturel. Toutefois la part des femmes y est plus importante que dans la population totale résidente en emploi. Les emplois culturels occupent principalement des diplômés. Par rapport à la moyenne on y trouve plus d'indépendants et moins de personnes à contrats à durée indéterminée.

L'emploi culturel

À l'occasion des Assises culturelles organisées par le Ministère de la Culture le 1er et le 2 juillet 2016, le STATEC s'est penché sur l'emploi culturel. On peut distinguer les professions culturelles et les activités économiques culturelles.
Un groupe de travail d'Eurostat a entamé des travaux d'harmonisation des statistiques culturelles. Ce groupe définit l'emploi culturel par la réunion de l'ensemble des professions culturelles (écrivains, designers, acteurs, musiciens…) et de l'ensemble des emplois dans les activités culturelles (activités d'architecture et d'ingénierie, gestion des bibliothèques et des archives, activités photographiques…), soit la partie hachurée dans le graphique 1. Ainsi, pour résumer, **un individu a un emploi culturel s'il exerce une profession culturelle ou s'il travaille dans une activité culturelle.** Comme il apparait dans le graphique 1, il y a bien entendu des individus qui exercent une profession culturelle dans une branche d'activité économique culturelle.

Graphique 1: Définition de l'emploi culturel

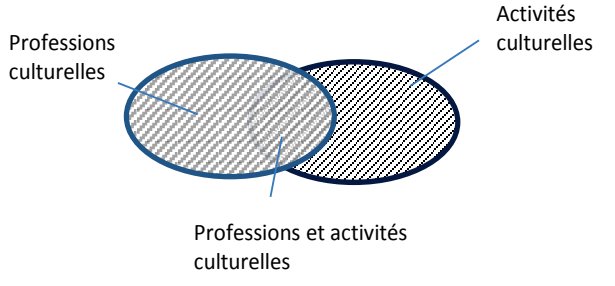

À titre illustratif et de façon non exhaustive, les professions culturelles sont par exemple les acteurs, les bibliothécaires, les artistes peintres, les architectes, les traducteurs, les designers. Les activités culturelles sont entre autres les activités recensées dans les arts, les multimédias, l'architecture, la publicité, les musées. Mais précisons bien que les professions non culturelles exercées dans des activités culturelles, comme par exemple les réceptionnistes dans les théâtres, sont aussi considérées comme faisant partie de l'emploi culturel, tout comme d'ailleurs, à l'inverse, un designer dans l'industrie.

Les statistiques présentées dans ce « Regards » s'appuient sur l'enquête par sondage sur les forces de travail, car c'est la seule source fournissant à la fois une information sur la profession et l'activité économique. Seul inconvénient, le STATEC est seulement en mesure d'interroger la population résidente et ne peut malheureusement pas, à ce stade, incorporer l'emploi frontalier.

L'emploi culturel dans la population totale en emploi

La part de l'emploi culturel a connu une croissance continue entre 2011 et 2014. Le graphique 2 montre que l'emploi culturel, tel qu'il a été défini ci-dessus, représentait 4.7% en 2011 et a augmenté régulièrement sur ces quatre années pour représenter 5.8% de la population totale en emploi en 2014. Le recensement de la population indique qu'en 2011 environ 8 500 individus ont un emploi culturel.

L'emploi culturel au Luxembourg est nettement plus élevé que dans les autres pays européens. En effet, selon Eurostat, la moyenne de l'emploi culturel dans l'Union européenne est de 2.9% en 2014. L'emploi culturel au Luxembourg se rapproche plus de celui des Pays-Bas et des pays nordiques.

Graphique 2: Emploi culturel dans la population totale en emploi (en %)

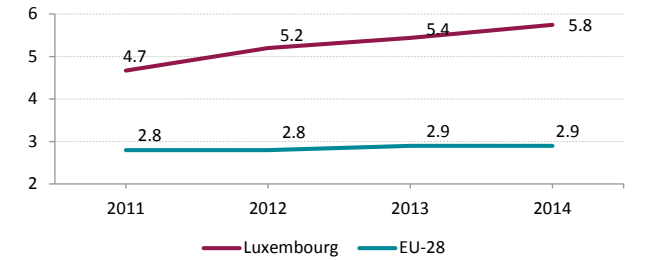

Sources : STATEC, EUROSTAT[1]

Bien qu'au total, les hommes soient plus nombreux dans l'emploi culturel au Luxembourg, le graphique 3 illustre que la part de l'emploi culturel dans l'emploi total est plus importante chez les femmes. Parmi les femmes en emploi, l'emploi culturel a nettement augmenté entre 2011 et 2014 passant de 5% à 6.3%. La part de l'emploi culturel chez les hommes est plus faible, mais a également augmenté entre 2011 et 2014, passant de 4.4% à 5.3%.

Graphique 3: Emploi culturel dans la population totale en emploi en fonction du sexe (en %)

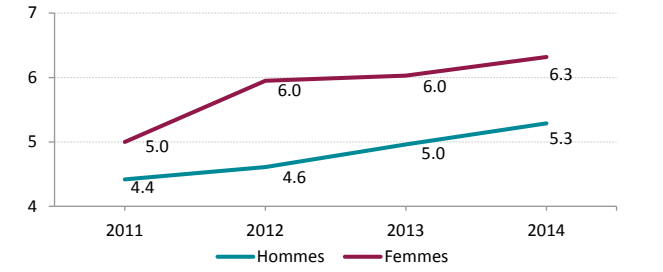

Source : STATEC

Les diplômés d'études supérieures (niveau BAC+2 et supérieur) sont les plus représentés dans l'emploi culturel. En 2014, l'emploi culturel représentait près de 10% de l'emploi total dans la population la plus diplômée. C'est dans la population en emploi de niveau d'études inférieur (niveau d'enseignement fondamental) que la part de l'emploi culturel est la plus faible (graphique 4).

Graphique 4: Emploi culturel dans la population totale en emploi en fonction du niveau d'études (en %)

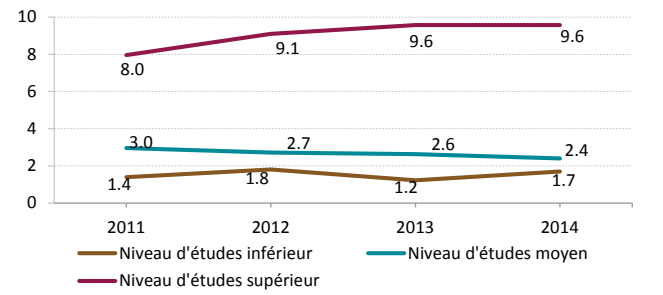

Source : STATEC

[1] Les chiffres selon STATEC et EUROSTAT différent légèrement, du fait de l'utilisation d'une granularité plus fine des données par le STATEC.

Principales caractéristiques d'un individu exerçant un emploi culturel

Pour différencier l'emploi culturel de l'emploi total, le tableau 1 présente les principales caractéristiques sociodémographiques de la population totale en emploi face à la population ayant un emploi culturel.

Tableau 1: Caractéristiques sociodémographiques de la population totale en emploi et de la population dans l'emploi culturel (en %)

	2011		2014	
	Population totale en emploi	Emploi Culturel	Population totale en emploi	Emploi Culturel
Sexe				
Femmes	43.6	44.4	44.6	46.9
Hommes	56.4	55.6	55.4	53.1
Classes d'âge				
<30	17.8	15.1	17.7	16
30-49	59.5	58.6	58.2	57.8
>49	22.7	26.3	24.1	26.2
Niveau d'études				
Inférieur	20.2	6.4	15.9	5.2
Moyen	38.8	26.8	35.2	16.4
Supérieur	40.9	66.8	48.9	78.4

Source : STATEC

Comparés à l'ensemble des individus en emploi au Luxembourg, ceux qui ont un emploi culturel (qui exercent une profession culturelle ou travaillent dans une activité culturelle) sont principalement des hommes, âgés entre 30 et 49 ans et diplômés. Cependant, la part des femmes dans l'emploi culturel est plus élevée que dans la population totale en emploi. Certes la parité n'est pas atteinte, mais l'emploi culturel est plus féminisé que l'emploi total au Luxembourg. Tout comme dans la population totale en emploi, la tranche d'âge 30-49 ans est la plus représentée.

Dans l'emploi culturel il n'y a que très peu de non-qualifiés (niveau d'études inférieur). En effet, ils représentent à peine 5% de l'emploi culturel. L'emploi culturel est un emploi au niveau d'études élevé, en 2014, près de 78% des résidents dans l'emploi culturel avaient un niveau d'études supérieur. Ce résultat n'est pas surprenant. En effet, les professions culturelles regroupent un grand nombre de métiers qui demandent un niveau d'études élevé ou des compétences techniques spécifiques tels que traducteurs, journalistes, architectes, techniciens de l'audiovisuel ou encore designers. Il est donc logique que le niveau de formation des individus exerçant de tels emplois soit élevé.

Particularités de l'emploi culturel

Graphique 5 : Pourcentage de salariés dans la population totale en emploi et dans l'emploi culturel (en %)

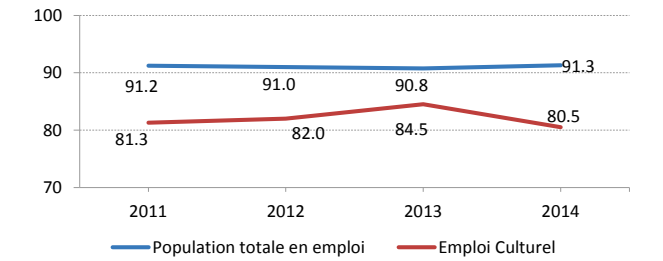

Source : STATEC

L'emploi culturel se différencie de l'emploi total. La part des salariés est moins importante dans l'emploi culturel, ce qui signifie que la part des indépendants y est plus importante. On observe un écart important de plus de 10 points de pourcentage. Il faut garder à l'esprit que la culture compte de nombreuses professions où les indépendants sont très représentés (architectes, écrivains, metteurs en scène, photographes…).

Graphique 6 : Pourcentage de la population totale en emploi et dans l'emploi culturel à temps complet (en %)

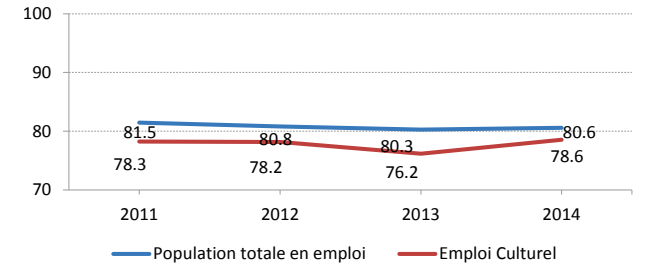

Source : STATEC

Les employeurs recourent plus souvent au temps partiel dans l'emploi culturel. En 2014, on observait 2 points de pourcentage de différence entre les deux groupes.

Graphique 7 : Pourcentage de la population totale en emploi et dans l'emploi culturel ayant un contrat à durée indéterminée (en %)

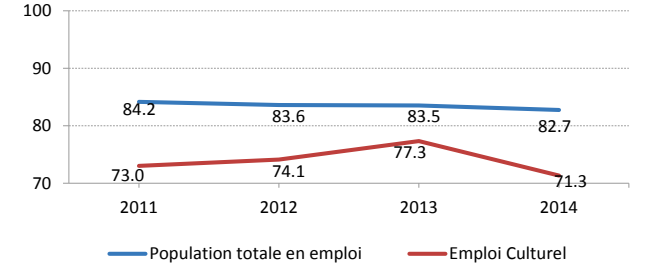

Source : STATEC

Les contrats de travail proposés dans le domaine de la culture sont plus souvent à durée déterminée. En effet, entre 2011 et 2014 alors que plus de 82% des individus sont embauchés à durée indéterminée dans la population totale en emploi, moins de 75% des employés de la culture étaient embauchés à durée indéterminée. En 2014, nous observons 11 points d'écart entre les deux populations. Ceci pourrait s'expliquer en partie par l'effet saisonnier qui caractérise certaines professions culturelles qui occupent majoritairement des « intermittents du spectacle ».

Ces particularités peuvent d'ailleurs aussi être observées dans d'autres pays européens comme par exemple en France[2], où l'on constate également que le statut d'indépendant est plus répandu et que le salariat prend plus souvent la forme de contrats temporaires ou à temps partiel dans le domaine de la culture.

Activités et professions culturelles

Tableau 3: Caractéristiques sociodémographiques des activités culturelles et des professions culturelles (en %)

	2011		2014	
	Activité culturelle	Profession culturelle	Activité culturelle	Profession culturelle
Sexe				
Femmes	38.2	48.3	42.0	50.2
Hommes	61.8	51.7	58.0	49.8
Classes d'âge				
<30	20.3	13.2	17.9	12.9
30-49	53.0	60.5	55.5	60.4
>49	26.7	26.3	26.6	26.7
Niveau d'études				
Inférieur	8.2	3.5	6.5	2.0
Moyen	33.6	18.7	24.4	8.5
Supérieur	58.2	77.8	69.1	89.5

Source : STATEC

L'emploi culturel regroupe les professions culturelles ou les emplois dans les activités culturelles. Etudier ces deux catégories d'emplois indépendamment permet de mieux en analyser les caractéristiques. Les professions culturelles sont beaucoup plus féminisées, en 2014 on observe une quasi-parité hommes-femmes. A l'inverse dans les activités culturelles sensiblement plus d'hommes sont employés. En 2014, plus de 58% des actifs ayant un emploi dans une activité culturelle étaient des hommes.
En outre, les professions culturelles emploient nettement plus de diplômés, en effet, près de 90% des individus exerçant une profession culturelle ont au moins un BAC+2.

[2] Les Chiffres Clés : Statistiques de la culture et de la communication – 2015, Ministère français de la Culture et de la Communication.

Une autre lecture intéressante de l'emploi culturel est la répartition des activités et des professions par domaine culturel.

Tableau 4: Répartition des activités et des professions culturelles par domaine en 2011 (en %)

Domaine	Activités	Professions
Patrimoine	10.5	5.4
Livres, Presse et Traduction	20.6	38.8
Arts visuels et Métiers de l'art	3.4	18.9
Architecture	22.5	12.1
Spectacle	8.7	8
Audiovisuel et Multimédia	16	3.9
Publicité	11.5	7.8
Enseignement Culturel	6.8	5.1

Source : STATEC – Recensement 2011

Au niveau des professions culturelles, le domaine « Livres, Presse et Traduction » est celui qui occupe le plus d'individus, ce qui est principalement dû au nombre important de traducteurs au Luxembourg. Au niveau des activités culturelles, le domaine de « l'Architecture » est celui qui emploie le plus d'individus.

A titre de comparaison, en France pour l'année 2011, les professionnels des « Arts visuels et Métiers de l'Art » étaient les plus nombreux ; et pour les activités culturelles, le domaine des « Livres, Presse et Traduction » était celui qui embauche le plus de monde.

Sources et méthodes

Les statistiques présentées dans ce « Regards » se basent principalement sur l'enquête par sondage sur les forces du travail des années 2011 à 2014. Cette enquête est également utilisée par Eurostat et l'UNESCO pour déterminer l'emploi culturel.

Seule la population âgée de plus de 15 ans, résidente et en emploi est prise en considération. Pour s'assurer de la fiabilité et de la robustesse de la méthodologie, l'analyse a été répliquée sur l'année 2011 avec les données du recensement. Les résultats obtenus confirment la méthodologie retenue. Comme la source des données est une enquête nationale, les travailleurs frontaliers ne sont pas pris en compte.

La population étudiée (population active et en emploi) a été constituée sur la base de l'activité ou de la profession. La méthodologie appliquée repose sur celle présentée par l'ESSnet Culture (Groupe de travail européen dans la culture). Les activités sont définies selon la Nomenclature statistique des activités économiques (NACE Rév2) et les professions selon la Classification internationale type de professions (CITP) du Bureau International du Travail.

Institut national de la statistique et des études économiques Luxembourg

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135